

Wendake, le 7 octobre 2016

Aux membres de Tourisme Autochtone Québec

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chers membres,

Il nous fait plaisir de vous convier à l'Assemblée générale Annuelle (AGA) de **Tourisme Autochtone Québec** qui se tiendra à **Odanak, le jeudi 17 novembre prochain dès 10 h 30**. Prendre note que l'activité débutera par deux conférences de nos partenaires en matinée sur les sujets suivants :

KÉROUL ET TOURISME AUTOCHTONE QUÉBEC : POUR L'ACCESSIBILITÉ DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tous deux reconnus comme porte-paroles officiels de nos secteurs respectifs par Tourisme Québec, Tourisme Autochtone Québec (TAQ) et Kéroul ont scellé un partenariat en avril dernier visant le développement et la reconnaissance d'expériences touristiques autochtones accessibles pour tous. Étant une industrie en forte croissance au Québec, le tourisme autochtone tend à permettre au plus de touristes possibles de prendre part à nos expériences riches de traditions et d'histoire. Découvrez ainsi la mission de Kéroul et voyons concrètement comment cette collaboration permettra de développer et d'implanter une culture d'entreprise basée sur l'accessibilité pour les projets émergents et expériences déjà existantes en tourisme autochtone.

INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR LES POURVOYEURS AUTOCHTONES ET AIRMÉDIC

La Fédération des pourvoiries du Québec est un partenaire important de notre association depuis longtemps. Cette année, notre collaboration nous a mené à s'adjoindre mutuellement d'une nouvelle structure d'accompagnement expert, ciblé et dédié aux gestionnaires et propriétaires de pourvoiries autochtones au Québec. Diagnostic, accompagnement et financement sont à la base de ce projet durable et authentique pour l'industrie du tourisme autochtone au Québec. Ce segment de partenariat sera suivi d'une courte présentation de AirMédic, qui se feront un plaisir de vous présenter leurs services de secours médicaux d'urgence, le seul service de secours du genre qui existe actuellement au Québec.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SALLE COMMUNAUTAIRE ODANAK

55, rue Waban-Aki, Odanak

En plus d'être l'instance décisionnelle des membres, cette assemblée est l'occasion pour les membres de prendre connaissance des actions et réalisations 2015-2016 et d'explorer les projets à venir. C'est également une occasion unique de réseauter avec les acteurs de l'industrie touristique autochtone du Québec.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- 10 h 30 Inscription et conférences
- 12 h Dîner réseautage
- 13 h 30 Assemblée générale annuelle
- Ouverture de l'Assemblée
 - Mot de bienvenue du Président
 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 novembre 2015
 - Rapport annuel d'activité 2015-2016
 - Présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2016
 - Nomination des vérificateurs comptables 2016-2017
 - Élections : nomination des officiers
 - Période de questions
 - Clôture de l'Assemblée
- 16 h 30 Cocktail réseautage au Musée des Abénakis

Bien vouloir confirmer votre présence à cette AGA avant le vendredi 4 novembre, en remplissant le coupon-réponse ci-joint et en le retournant à info@tourismeautochtone.com. Un coupon-réponse est nécessaire par membre.

Si vous désirez proposer votre candidature à l'un ou l'autre des sièges au sein du conseil d'administration, bien vouloir vous référer aux informations de mise en candidature ci-joint.

Au plaisir de vous accueillir en territoire abénakis.

Le président,



Steve Gros-Louis



TOURISME
AUTOCHTONE
QUÉBEC
ABORIGINAL
TOURISM

COUPON-RÉPONSE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 TOURISME AUTOCHTONE QUÉBEC

S'il vous plaît, remplir ce coupon afin de confirmer votre présence avant le vendredi 4 novembre et nous le retourner par télécopieur au 418 843-7164 ou par courriel à : info@tourismeautochtone.com. Un coupon-réponse est exigé par membre votant.

Je confirme ma présence à l'AGA de Tourisme Autochtone Québec le jeudi le **17 novembre 2016 à la Salle communautaire Odanak :**

Toute la journée

AGA seulement

ENTREPRISE OU ORGANISME MEMBRE		
CATÉGORIE DE MEMBRE		
REPRÉSENTANT		
COMMUNAUTÉ		
TÉLÉPHONE		
COURRIEL		
SIGNATURE		DATE

** En cas d'allergies alimentaires, veuillez-nous en aviser.*

INFORMATION – MISE EN CANDIDATURE CONSEIL D’ADMINISTRATION 2016-2017

Toute entreprise et/ou organisation dûment inscrite au registre des membres en règle de Tourisme Autochtone Québec peut soumettre la candidature de son représentant à titre d’administrateur du conseil d’administration de Tourisme Autochtone Québec.

En conformité avec l’*article 16.01. Le droit de vote des membres* des Règlements généraux de la corporation : Sous réserve de l’acte constitutif et des règlements de la corporation, **chaque membre a droit à un seul vote aux assemblées des membres**. Ce droit est reconnu aux membres dont le nom figure au registre des membres à la date de référence ou à défaut d’une telle fixation, à l’heure de fermeture des bureaux, la veille de la date de l’avis ou en l’absence d’avis, à la date de l’assemblée. Tout membre qui doit des arrérages sur les frais d’adhésion ou de cotisation annuelle n’a pas le droit de voter à une assemblée des membres. **Un membre ne peut se faire représenter par quelqu’un d’autre à une assemblée des membres** sauf pour les membres collectifs.

Tourisme Autochtone Québec est géré par un conseil d’administration composé de neuf 9 personnes élues par les membres votants, étant entendu que 5 de ces membres sont choisis parmi les membres actifs, 2 autres de ces membres parmi les membres associés et les 2 derniers parmi les membres délégués. Les mandats sont d’une durée de deux ans.

MANDATS 2016-2017 : 2 ANS

Pour l’an 2016-2017, 4 sièges réguliers, au mandat de deux ans, sont en élections au conseil d’administration dont :

- 2 sièges de membres actifs (entreprises touristiques autochtones)
- 1 siège de membre délégué (communauté ou organisation autochtone)
- 1 siège de membre associé (autres entreprises ou organisations)

MANDAT 2016-2017 : 1 AN

Nous devons également combler un siège de membre actif au mandat de 1 an suite à la démission d’un administrateur en cours de mandat.

Si vous pensez être présent :

Veuillez remplir le formulaire ci-joint et le retourner d’ici le 4 novembre 2016 à info@tourismeautochtone.com.

Il est également possible de poser votre candidature sur place à condition qu’il y ait une proposition verbale d’un membre présent en votre faveur.

En cas d'absence lors de l'AGA :

Vous pouvez quand même briguer un siège au conseil d'administration, mais dans ce cas, vous devrez nous rédiger une lettre expliquant l'intérêt que vous avez à devenir membre du conseil d'administration ainsi qu'une brève description de votre profil afin que nous puissions vous présenter.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017 TOURISME AUTOCHTONE QUÉBEC	
<p>Par la présente, je désire poser ma candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration 2016-2017 de Tourisme Autochtone Québec.</p>	
ENTREPRISE OU ORGANISATION MEMBRE	
CATÉGORIE DE MEMBRE (ACTIF, DÉLÉGUÉ OU ASSOCIÉ)	
REPRÉSENTANT	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	
SIGNATURE DATE	

ÉLECTIONS 2016-2017 : 5 POSTES EN ÉLECTIONS

- **Membres actifs** : 3 sièges en élection dont 2 sièges pour un mandat de 2 ans et 1 siège pour un mandat de 1 an (*Les membres stagiaires n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles comme administrateurs de la corporation*)
- **Membre délégué** : 1 siège en élection pour un mandat de 2 ans
- **Membre associé** : 1 siège en élection pour un mandat de 2 ans